

# Soigneur Animalier en parc zoologique



## Objectifs pédagogiques

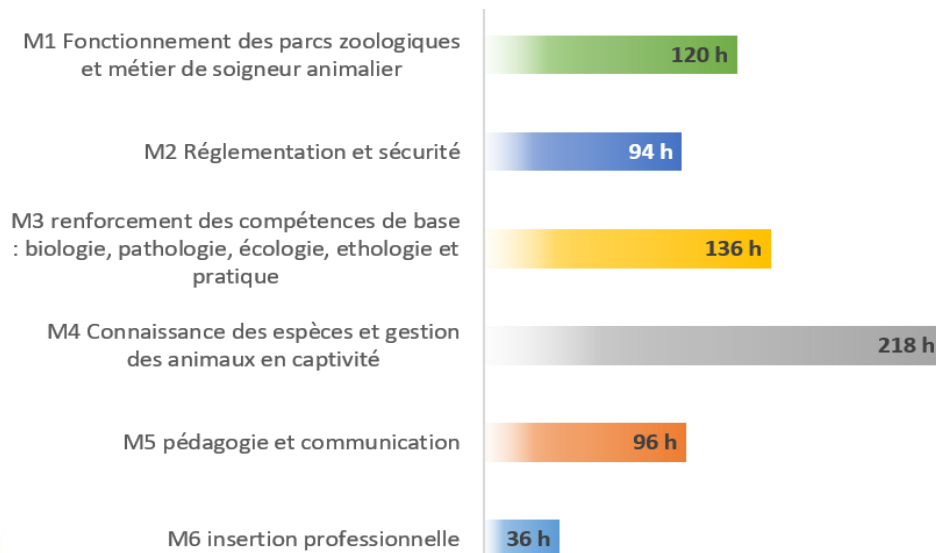
La formation de soigneur animalier permet d'acquérir des connaissances approfondies sur les espèces, leur gestion en captivité et sur le fonctionnement des structures zoologiques.

## Public

Tout public

## Contenu

- Parcours personnalisable selon vos acquis et votre projet professionnel, accessible par la VAE
- formation, dispensée par de nombreux formateurs professionnels du milieu zoologique et des formateurs du centre, se décline en 6 modules



## Conditions d'admission

- Être âgé de plus de 18 ans
- Être titulaire d'un BAC (cursus scientifique ou agricole de préférence)
- Justifier de plusieurs expériences en parc zoologique (minimum 1 mois de stage cumulé)
- Déposer un dossier de candidature (frais d'étude du dossier 30 €)
- Satisfaire aux tests d'évaluation et à l'entretien de motivation
- Demandeurs d'emploi : faire valider votre projet professionnel par Pôle Emploi, Mission locale, Cap Emploi ou autres structures d'orientation



Contact : Estelle GOURGUECHON

CFPPA de Loir et Cher  
BP 106 - AREINES - 41106 VENDÔME

Tél : 02 54 77 69 37

email : cfppa.vendome@educagri.fr

Soigneur  
animalier

## Capacité d'accueil : 16 places

- Demandeurs d'emploi : 8 places financées par la région Centre Val de Loire. Les demandeurs hors Région Centre peuvent solliciter un financement auprès de leur Région ou leur Conseil Départemental, le Pôle Emploi ou autre.
- Congé Individuel de Formation (CIF)
- Eligible au contrat de professionnalisation et au Compte Personnel de Formation (CPF)\*
- Financement individuel : nous consulter

## Recrutement

- Pré-sélection sur dossier de candidature
- Tests d'évaluation et entretien de motivation

## Modalités de validation

- Evaluations en cours de formation en centre et en entreprise
- Epreuve finale de soutenance orale du rapport de stage devant un jury de professionnels

## Les PLUS de la formation

- Une formation **reconnue** par tous les professionnels du secteur
- Une **approche concrète** basée sur de nombreuses visites de parcs zoologiques et des ateliers pratiques
- Des cours dispensés par des **professionnels de terrain**
- **Formation** « convoyeurs d'animaux vivants d'espèces non domestiques » **inclusive** dans le programme

## Durée & Lieu

Centre	700 heures	20 semaines	CFPPA de Loir et Cher à VENDÔME –AREINES Site du lycée agricole de Loir et Cher
Entreprise	490 heures	14 semaines	Stage en Entreprise
Formation du 1er juin 2018 au 08 février 2019			

\*À compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017

Formation organisée avec le concours financier de la Région Centre – Val de Loire et par l'Union européenne. L'Europe s'engage en région Centre-Val de Loire avec le Fonds Social Européen - Initiative pour l'Emploi des Jeunes (FSE-IEJ)

